



Le Clos

DE LA FERME



LIEUSAIN



DEUXIEME TRANCHE



Le Clos de la Ferme

UNE RÉSIDENCE SOUS LE SIGNE DE LA NATURE



Des prestations

CONÇUES POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES ET PRIVATIVES

- Halls d'entrée décorés et protégés par un sas aux portes commandées par vidéophone.
- Accès aux emplacements de stationnement intérieur par une porte basculante commandée par émetteur.
- Ascenseur, pour les bâtiments en R+2, desservant tous les niveaux y compris le sous-sol.
- Appel de l'ascenseur par contact à clef.
- Portes palières, à âme pleine, équipées d'une serrure de sûreté à 3 points, classée A2P*.

FINITIONS ET AMÉNAGEMENTS

- Sols des entrées, séjours, chambres et dégagements revêtus de moquette.
- Murs et plafonds de l'ensemble des pièces revêtus de peinture blanche.
- Pour les cuisines, salles de bains et salles d'eau, sol revêtu de carrelage; une partie des murs au droit de l'évier, de la baignoire et du receveur de douche habillée de faïence.
- Salles de bains principales équipées d'un lavabo, d'un miroir et d'un bandeau lumineux. Robinetterie mitigeuse.
- Grand choix de faïence, carrelage et moquette(1).

ISOLATION ET CHAUFFAGE

- Fenêtres et portes-fenêtres en PVC équipées de double vitrage.
- Volets roulants PVC ou battants en bois.
- Chauffage et production d'eau chaude par chaufferie collective au gaz.
- Les appartements bénéficieront de réglementations conformes aux certifications en vigueur.



Pour votre appartement neuf, la certification Habitat & Environnement vous permet d'anticiper les dispositions projetées dans le cadre du Grenelle de l'environnement notamment la performance énergétique en vue de la lutte contre le réchauffement climatique, le confort acoustique, la qualité sanitaire des logements. Icade s'engage à vous fournir une résidence répondant au moins à 6 critères parmi les 7 critères contrôlés par CERQUAL, filiale de l'association QUALITEL.

TRES HAUTE PERFORMANCE ENERGETIQUE (THPE)

Ce label atteste que le bâtiment respecte un niveau de performance énergétique globale supérieur à l'exigence réglementaire, vérifié grâce à des modalités minimales de contrôle. Pour le label THPE, les consommations conventionnelles d'énergie primaire doivent être inférieures d'au moins 20% par rapport à la consommation de référence RT 2005.

(1) Prestations décrites et présentées à titre indicatif. Se référer à la notice descriptive générale. Selon l'avancement du chantier et dans la gamme IMAGINATION présentée à la Décothèque.



Des appartements

FONCTIONNELS ET BIEN PENSÉS



Illustration non contractuelle

Exemple de 2 pièces



Plan non contractuel

Exemple de 3 pièces



Plan non contractuel

Exemple de 4 pièces



Plan non contractuel